



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirans Agglomération

## OFFRE D'EMPLOI

# **INSTRUMENTISTE (H/F)**

**Date de publication :** 09/09/2019

**Lieu de travail :** Gaillard

**Filière :** Technique

**Type de contrat :** Poste permanent

**Statut :** Contractuel / Titulaire

**Catégorie statutaire :** Catégorie C / Adj. technique  
Catégorie B / Technicien

**Rémunération :** Selon profil

**Poste à pourvoir au plus vite**

**Sous la responsabilité du responsable technique de site, vous serez chargé(e) des principales missions suivantes :**

- D'assurer la gestion du pôle instrumentation de l'usine de dépollution (UDEP) : installation, suivi et proposition d'optimisation du parc des instruments de mesure (30 équipements actuellement mais parc en évolution),
- D'assurer une veille technique,
- De participer à l'élaboration du budget du pôle instrumentation,
- De participer à la rédaction des marchés publics du pôle instrumentation et des bilans annuels d'activité.
- Vous pourrez aussi :
- Participer à l'exploitation des ouvrages de l'UDEP en collaboration avec l'agent responsable du process (suivi de l'autosurveillance, réglages et essais de fonctionnement),
- Participer aux missions du pôle laboratoire en collaboration avec l'agent responsable du laboratoire (remplacement en cas d'absence, renfort lors de campagnes d'analyses spécifiques).

### **Vous êtes...**

- Issu d'une formation de niveau bac à bac +2 dans les domaines des métiers de l'eau et/ou de la mesure physique,
- Débutant accepté,
- Vous disposez de connaissances en instrumentation et/ou en traitement des eaux,
- Vous avez la maîtrise des bases de la bureautique, et avez de l'aisance en informatique,
- Une personne de terrain, motivée, dynamique, autonome, rigoureuse, proactive et disposez d'une bonne aisance relationnelle,
- Titulaire du Permis B (obligatoire).

### **Ce serait un plus si :**

- Vous disposez de connaissances en analyses de laboratoire,
- Vous disposez de connaissances en électromécanique.

### **Nos petits plus :**

Prime annuelle (proratisée), Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (uniquement abonnement train et bus), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents, comité d'entreprise : le CNAS.

### **Organisation de travail :**

Travail sur 5 jours en moyenne, 39H avec 32 jours de congés annuels et 14 jours de RTT, astreintes.

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature

**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation)**

à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à : [recrutement@annemasse-agglo.fr](mailto:recrutement@annemasse-agglo.fr)

<https://www.annemasse-agglo.fr/>